

**REUNION COMITE DIRECTEUR DU
COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE VENDREDI 04 MAI 2018
A HENNEBONT**

Présents : Patrick Pasco, Jean-Paul Gougeon, Dominique Berjot, Cyprien Le Penher, Bernard Chapalain, Patrick Eveno, Jean Luc Potdevin, Marie Coeffic

Excusés : François Souben, David Lorineau

Invités : Joël Beaucreux, Philippe Armand

1) Cooptation Joël Beaucreux et Philippe Armand

A l'unanimité, Joël Beaucreux et Philippe Armand sont cooptés pour intégrer le Comité du Morbihan de tennis de table. Ils seront proposés au vote lors de l'AG de septembre 2018. Joël est pressenti pour s'occuper de la Coupe du Comité, et Philippe du Critérium Fédéral.

2) Championnat par équipe Pré régional, départementale 1 et départementale 5

Actuellement il y a 1 Pré-régionale, 3 D1, 5 D2, 8 D3 et 10 D4.

Le problème qui se pose se situe par rapport aux descentes de Régionale 3 : 3 descentes de R3 engendrent 5 descentes de Pré-régionale. A cet effet il a été décidé de créer une seconde Pré-régionale où seul le premier de chaque poule monterait en R3. Cela éviterait ainsi trop de descentes sur une seule poule.

La question ensuite était de savoir si le nombre de poules de D1 passait à 2 ou restait à 3. Suivant les desideratas des clubs, le nombre de D1 sera à déterminer. Il convient de ne pas y reporter le même problème lié à un trop grand nombre de descentes. A terme, il faudrait arriver à une pyramide plus normale : 2 D1, 4 D2, 8 D3.

Enfin concernant l'éventualité d'une création de D5, à ce jour cela n'est pas envisageable. Il y aurait des problèmes géographiques pouvant engendrer trop de déplacements.

Il a été également décidé de donner aux clubs la possibilité de jouer officiellement à 3 joueurs alors qu'auparavant en Départementale les équipes devaient être complètes. Ceci afin d'éviter ce qui se fait actuellement par la mise sur la feuille de rencontre d'un joueur non présent. Aucune pénalité pour équipe incomplète ne serait prise.

Il sera également possible pour les équipes, en cas d'accord commun, de jouer sur l'ensemble du week-end. Les 2 clubs (pour vérifier leur accord commun) devront en avertir le Comité. En cas d'impossibilité de trouver un accord, la journée devra se jouer à la date prévue sur le calendrier.

Ces modifications devront être à joindre au courrier envoyé aux clubs pour l'AG extraordinaire de fin juin. Courrier devant partir pour le 23 mai au plus tard, soit un mois avant l'AG.

3) Coupe du Comité

Les inscriptions des équipes seront à réaliser pour le 31 janvier 2019. Le coût sera de 10 € /équipe engagée.

Le responsable sera Joël Beaucreux. Ce sera le moyen de prolonger la saison. A ce sujet il conviendra de communiquer avec les clubs.

Il y aura un correspondant par équipe et les feuilles de rencontres seront envoyées par PDF. Toutes les parties seront jouées et la date de la rencontre sera à la discrétion des clubs, avec une date limite pour la réaliser.

Les finales, à la fois tableau principal et tableau consolante, se dérouleraient vers la mi-juin.

4) Préparation de l'AG extraordinaire

Il faudra y joindre les nouveaux statuts. Le Règlement Intérieur, qui reste à peaufiner, sera présenté lors de l'AG de septembre.

5) Préparation du déménagement du Comité

En cas d'accord de l'AG Extraordinaire, l'achat est prévu début juillet.

Divers points seront à réaliser : connaître la nature de l'ancien bail afin de prévoir sa résiliation. Faire une check-list des tâches à effectuer en priorité : déchetterie, prévoir un véhicule pour le déménagement, demander les autorisations de stationnement à la mairie de Lorient, prévoir la réexpédition du courrier, le changement d'adresse, les assurances, boîte aux lettres, relation avec le syndic, récupération des clefs des anciens locaux...

L'installation serait idéale pour la rentrée sportive début septembre, cependant les divers aléas rencontrés détermineront la date réelle de l'installation.

6) Questions diverses

Récupérer auprès des étudiants les fichiers sources des travaux qu'ils ont réalisés.

Fin de séance

PROCHAINE RÉUNION LE VENDREDI 22 JUIN 2018 19H30 A HENNEBONT

Le Secrétaire
Patrick EVENO

Le Président
Patrick PASCO